



**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : Destruction d'un nid hors période de reproduction par abattage du front de taille à l'explosif, selon les techniques habituellement utilisées en carrière.

Altération  Préciser : .....

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : BTS Gestion et Protection de la Nature

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : 12 ans d'expérience au sein du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : du 01/09/2022 au 31/12/2022  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine

Départements : Deux-Sèvres

Cantons : Saint-Maixent-l'École

Communes : Sainte-Eanne

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : Mise en place d'un nichoir artificiel.

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Les mesures prises sont détaillées dans le dossier de demande de dérogation joint, réalisé avec l'appui du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS).

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Cf. dossier joint

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi sur 3 ans (2023, 2024, 2025) par le GODS

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ESPARTS-EN-BUCAGE

le 23/06/2022

Votre signature

